### Compte - Rendu du 4ème Comité de Programmation Leader 2007/2013 Pays Midi-Quercy Du 09 décembre 2010 à la Mairie de Nègrepelisse

#### • Membres "élus" présents (7 présents/9)

M. CAMBON Jean (Président GAL Pays Midi-Quercy) — M. COLINET René (1<sup>er</sup> Vice Président CC TVA) - M. RAEVEN Pierre (Adjoint Commune de Vaïssac et CC TVA) – M. BERTELLI Claude (Vice Président CC QC) – M. MASSAT André (Président CC QRGA) – M. MAFFRE Christian (Vice Président CC QRGA) - M. PEZOUS Bernard (Maire Commune Salvetat-Belmontet)

• Membres "privés" présents CDD et Chambres Consulaires (8présents/12)
M. CAYROU René – M. CASSAN Gérard – M. CHABOY René - M. RAGOUGNEAU Yves –
M. FRANCES Hubert - M. THIERCELIN Gérard – M.CAZES Georges - Mme VERDIER
Jocelyne (Chambre des métiers)

#### Membres invités

M. DESSIMOND Gilles (Direction Départementale des Territoires) – M. RIBAULT Dominique (DRAAF) – M. BELREPAYRE Rémi-Constant (représentant Guy HEBRAL) - Mme ROLAND Ofélia (Service Développement Local du Conseil Général 82) - Mme MARTIN Sabine (membre du bureau du SMPMQ)

#### • Techniciens associés

Mr DARBOIS Philippe (Directeur du SMPMQ) –M. SOULIE Christophe (Animateur CC QC) - Mme VIGUIER Marie-Christine (Gestionnaire du Programme Leader) – M. SIMON Mathieu (Directeur du CCQRGA) – Mademoiselle BUSSER Marianne (Chargée de Mission Tourisme SMPMQ)

#### • -Excusés :

Mme DE PASCALIN Annick (Adjointe Commune de Caussade) - M. DUPERRIER Eric (Préfecture de Tarn et Garonne) - Mme MATHIEU Anne (CDD) – Mme LEROUX Ingrid (DGS de la CC TVA) – Monsieur MALVY (Président Conseil Régional Midi-Pyrénées) – Monsieur ROBERT Stéphane (DRAAF) - Monsieur HEBRAL Guy (Conseiller Général du Canton de Molières) – Monsieur Yvon COLLIN (Sénateur)

Le double quorum est vérifié.

\*\*\*\*\*\*

#### Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Informations sur l'avancement de la programmation
- 2- Validation définitive des projets présentés au CP d'avril pour avis d'opportunité
- 3- Examen des nouveaux projets
- 4- Informations diverses









Fonds &uropéen Agricole pour le Développement Rural (F&ADER): l'Europe investit dans les zones rurales

#### 1- Informations sur l'avancement de la programmation

M. DARBOIS Philippe fait une présentation de l'avancement de la programmation. M. DESSIMOND Gilles (DDT 82) précise que le retard s'explique par le fait que l'outil informatique n'a été livré qu'en avril 2010 alors que les dossiers étaient prêts en 2008/2009. Le retard de saisie et la nécessité d'adapter les dossiers à l'outil informatique justifient ce faible avancement du conventionnement et de la programmation en général. Des écarts du montant du LEADER peuvent ainsi être constatés sur les dossiers de la 1ère programmation de 2009.

A ce jour 90 % des dossiers de 2009 sont en cours, cependant ceux de 2010 ne sont pas encore engagés. Il rappelle l'importance d'avoir un dossier complet pour la programmation et notamment les arrêtés des co-financeurs nationaux.

Afin de rattraper le retard, il demande au Comité de Programmation d'attendre juin ou juillet 2011 pour une nouvelle programmation.

M. CAMBON Jean comprend cette remarque et donne la parole à M. RIBAULT Dominique (DRAAF).

Celui-ci précise que le GAL Pays Midi-Quercy est dans la bonne moyenne au niveau de la programmation, que la région Midi-Pyrénées dispose de 2 ETP supplémentaires pour aider à rattraper ce retard et que nous devons rester optimiste quant à l'avancement de ce nouveau programme européen.

Suite aux remarques de M. DESSIMOND Gilles, M. DARBOIS Philippe précise que le Comité de programmation peut si nécessaire se réunir avant cet été sans programmer pour autant de nouveaux projets.

Il est donc proposé à l'assemblée par M. CAMBON Jean de ne pas programmer de nouvelles opérations avant juin-juillet 2011.

#### 1.1 : Conventionnement avec les porteurs de projets

- 10 conventions signées
- 1 convention en cours de signature
- 3 conventions en cours de rédaction

#### 1.2 : <u>Dossiers en paiement</u>

#### \* 5 demandes de paiement transmises par le GAL à la DDT

n°9 Tourisme 2009

n°1 Circuits courts BIO année 2009
n°5 Animation CPIE 2009
n°13 Filière bois énergie
n° 8 Animation Leader 2009

Acompte en cours de 3313.40 €

Paiement en cours 7 589.12 €
Paiement en cours 18 001.50 €
Paiement à l'instruction
Payé 50 840.24 €

#### \*4 demandes de paiement en cours d'instruction par le GAL

- n°12 La cuisine 2009
- n°2 Petite enfance CO
- n°4 Rencontres habitat
- n°6 Web TV 2009/1010

\*1 dossier en attente Eco festi Bal: Pas reçu la demande de paiement! Date limite le 31/12/2010. Faire un avenant pour reporter la date et retirer les valorisations.

#### 1.3 : Dossiers en cours de traitement

#### \* Dossiers incomplets

- n°16 Jardin d'éveil : Permis de construire en attente
- n°18 Déplacements doux : DGE 2010 en attente + CG en attente
- n°3 Dez arts libres : Arrêtés des cofinanceurs perdus par l'association

#### \* Dossiers en instruction

- n°17 Coopérative service à la personne
- n°19 La cuisine 2010
- n°20 Le tiroir
- n°15 Partenariat autour du foncier
- n° 7 ADEC
- n° 22 Animation CPIE 2010

#### \* Dossier à modifier

### Les dispositions règlementaires ont bien évoluées depuis le 1<sup>er</sup> CP de juillet 2009, quelques rappels

- Publication au Journal Officiel le 26/11/2009 du Décret n°2009-1452 fixant les règles d'éligibilité des dépenses des programmes de développement rural du 24 novembre 2009. (voir site DRAAF)
- Le Guide de Gestion est disponible depuis fin 2009
- Une note du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche du 22/12/2009 précise que la T.V.A est inéligible pour tous les organismes de droit publics (Etat, Collectivités,...)
- Mise en production de l'Outil OSIRIS (logiciel informatique de suivi des fonds LEADER) avril 2010
- Des précisions sur certains aspects règlementaires remettant en question la conformité de certains plans de financements. Il a donc été nécessaire de réajuster certains PF:
  - > TVA inéligible pour toutes les collectivités
  - ➤ Frais de structure : Se référer au décret n°2009-1452 Art 5 –VIII qui limite l'éligibilité de ces frais à quelques rares exceptions
  - ➤ Valorisation des communes inéligible pour l'association bénéficiaire
  - ➤ Inéligibilité des contrats aidés (CAE et CUI qui appellent souvent du FSE)
  - ➤ Les coûts forfaitaires sont inéligibles (confirmation DRAAF mail novembre 2010) ce qui entraîne une modification du Plan de Financement du dossier présenté par l'association « Los estuflaires » en juillet 2009

#### \* Dossier à reprogrammer

• n°14 Développement durable et économie solidaire

L'Association JGA a reçu une aide de la Région Midi-Pyrénées de 15000 € pour l'action d'animation du réseau régional des jardins de Cocagne. Une partie de cette subvention ne peut pas âtre tracée précisément pour l'action du PMQ et donc ne peut pas appeler du LEADER

http://www.draf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id\_rubrique=199 http://www.paysmidiquercy.fr/ Rubrique: Programme Leader / leader 2007/2013

#### 2- Validation définitive des projets présentés au CP d'avril 2010 pour avis d'opportunité

Les 5 projets suivants sont validés.

### N°25 Réalville 1310/2010 – Regards croisé sur 700 ans d'histoire – Dispositif 323E

<u>Maître d'ouvrage :</u> Association Entracte

COUT TOTAL	Leader	Conseil Général	Conseil Régional	Réalville	CCQC	Autofinan- cement
42 700.00 €	16 000.00 €	2 000.00 €	5 000.00 €	10 000.00 €	3 000.00 €	6700.00 €
TTC	37.47%	4.68%	11.71%	23.42%	7.02%	15.69%

Projet inscrit à la mesure 2.1 -  $4^{\rm ème}$  programmation Convention Territoriale (2010/1) du 27/07/2010 et inscrit dans le schéma culturel de territoire du 06/04/2010.

Projet présenté pour mémoire étant donné que ce projet a déjà été validé lors d'une consultation écrite du 30 juin 2010.

## N°26 Développement des services de proximité induits par la structuration des circuits court BIO en Midi Quercy 2010 – Dispositif 321

Maître d'ouvrage : Association BIO 82

COUT TOTAL	Leader	Etat	Conseil Général	Conseil Régional	Autres	Autofinan- cement
36 410.00 €	7 803.00 €	0.00€	8 374.00 €	12 951.00 €	0.00 €	7 282.00 €
TTC	21.43%	0%	23%	35.57%	0%	20 %

#### Projet inscrit à la mesure 3.1 - 4<sup>ème</sup> programmation Convention Territoriale (2010/1) du 27/07/2010

Projet présenté pour la deuxième année. Le taux LEADER était en 2009 de 22.08 % avec un autofinancement de 10 %.

Pour 2010, petite baisse du taux LEADER mais augmentation du taux de l'autofinancement (de 10 à 20 %).

Ce dossier est à présent complet, les cofinancements sont acquis → **Projet validé**.

#### N°27 Samba Al Païs – Dispositif 323E

Maître d'ouvrage : Association Culture Al Païs

COUT TOTAL	Leader	Etat	Conseil Général	Conseil Régional	Commune de Nègrepelisse	Autofinan- cement
33 531.69 €	10 300 €	0.00€	4 250 €	5 000 €	2 000 €	11 981.69 €
TTC	30.72%	0%	12.67%	14.91 %	5.96 %	35.74 %

### Projet inscrit à la mesure 2.1 - 4<sup>ème</sup> programmation Convention Territoriale (2010/1) du 27/07/2010

Le plan de financement a été modifié depuis le CP d'Avril selon les dernières dispositions règlementaires connues (§1.3 p.3 : mise à disposition et contrat aidé inéligibles à LEADER).

Ce dossier est à présent complet, les cofinancements sont acquis  $\rightarrow$  **Projet validé**.

#### N°28 Cabrioles – Dispositif 323E

Maître d'ouvrage : Association Adda 82

COUT TOTAL	Leader	Etat	Conseil Général	Conseil Régional	Communes	Autofinan- cement
32 175.05 €	9 652.52 €	0€	10 000.00 €	6 000.00 €	1 050 €	5 472.53 €
TTC	30%	0%	31.08%	18.65 %	3.27%	17 %

### Projet inscrit à la mesure 2.2 - 4<sup>ème</sup> programmation Convention Territoriale (2010/1) du 27/07/2010

Le plan de financement a été modifié depuis le CP d'Avril selon les dernières dispositions règlementaires connues (§1.3 p.3 : mise à disposition inéligible à LEADER).

Ce dossier est à présent complet, les cofinancements sont acquis → **Projet validé**.

#### N°29 Eco défis des artisans et des commerçants du PMQ – Dispositif 331

Maître d'ouvrage : Chambre des métiers

COUT TOTAL	Leader	Etat	Conseil Général	Conseil Régional	Autofi appelant du leader	Autofinan- cement top up
53 013.40 €	26 241.64 €	0€	€	€	21 470.42 €	5 301.34 €
HT	49.50%	0%	0%	0%	40.50%	10%

#### Projet inscrit à la mesure 3.3 - 4<sup>ème</sup> programmation Convention Territoriale (2010/1) du 27/07/2010

La Chambre des métiers précise que cette opération va commencer début 2011 par la mise en place d'un Comité de pilotage de suivi.

IL est demandé par M. DESSIMOND Gilles d'associer, si ce n'est déjà prévu, la DREAL à ce Comité de pilotage.

Ce dossier est à présent complet → **Projet validé**.

#### 3- Examen de nouveaux projets

#### 3. 1 Projet à examiner

Les 3 projets suivants sont validés.

#### N°30 Tourisme Durable 2010– Dispositif 313

Maître d'ouvrage : SMPMQ

COUT TOTAL	Leader	Etat	Conseil Général	Conseil Régional	Autre	Autofinan- cement top up.
27 157 €	9 722 €	0€	3 857 €	8 147 €	0€	5 431 €
HT	35.80%	0%	14.20%	30%	0%	20%

#### Projet inscrit à la mesure 3.2 - 4ème programmation Convention Territoriale (2010/1) du 27/07/2010

Ce projet est cohérent avec le plan de développement Leader Midi-Quercy et plus précisément dans la fiche dispositif 313 qui prévoit de soutenir la stratégie touristique durable du PMQ qui se déclinera par des actions de communication, promotion, et sensibilisation en direction tant des porteurs de projets que des clientèles recues.

Marianne BUSSER (SM PMQ) précise qu'une 20aine d'acteurs touristiques sont « assidus » aux formationsensibilisation proposées (parmi les 60 participants) sur lesquels il sera intéressant de s'appuyer par la suite pour poursuivre cette dynamique territoriale. Ce dossier sera validé dés lors que les co-financeurs auront examiné ce dossier à leur commission pour attribution de subvention. Le CG82 se propose de fournir rapidement une lettre d'intention si cela peut permettre d'accélérer l'engagement de cette opération.

M.MASSAT André souhaite que le plan de financement global (dépenses et recettes) de cette action soit mentionné dans la fiche action présentée afin de mieux comprendre l'effort financier réalisé par le SM PMQ. Il est alors rappelé que ce plan de financement global a été présenté au précédent comité syndical du 11 octobre 2010.

#### N°31 Culture PMQ 2010 – Dispositif 323E

Maître d'ouvrage : SMPMQ

COUT TOTAL	Leader	Etat	Conseil Général	Conseil Régional	Autofi appelant du leader	Autofinan- cement top up
24 478 €	10 681.61 €	0€	4 300.00 €	5 565.00 €	1 483.59 €	2 447.80 €
HT	43.64%	0%	17.57%	22.73%	6.06%	10%

Projet inscrit à la mesure 2.2 -  $4^{\rm ème}$  programmation Convention Territoriale (2010/1) du 27/07/2010 et inscrit dans le schéma culturel de territoire du 06/04/2010.

Ce dossier est complet, les cofinancements sont acquis.

Ce projet est cohérent avec le plan de développement Leader Midi-Quercy et plus précisément dans la fiche dispositif 323 E sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel grâce notamment à une mise en réseau des acteurs culturels et une valorisation exemplaire du bâti en terre en PMQ. → **Projet validé** 

## N°32 **Midi Quercy territoire Vidéo expérimentation année 2 (2010-2011) – Dispositif 331** *Maître d'ouvrage : Association le Fond et la Forme*

COUT TOTAL	Leader	Conseil Régional	MSA	CAF	QRGA CCTVA	Autofinan- cement
57 006.57 €	19 952.30 €	12 000 €	1 500.00 €	12 529.00 €	3 700.00 €	7 325.27 €
TTC	35.00%	21.05%	2.63 %	21.98%	6.49%	12.85%

## Projet inscrit à la mesure 2.3 - 5<sup>ème</sup> programmation Convention Territoriale (2010/2) du 10/12/2010 Ce dossier est complet, les cofinancements sont acquis.

Projet présenté pour la deuxième année. Le taux LEADER était en 2009 de 37,82%. Pour 2010, petite baisse du taux LEADER. Les documentaires mis en ligne sont très humains et retracent des actions qui ont lieu sur notre territoire. Ce projet permet une dynamique culturelle et économique et donc renforce l'attractivité de notre territoire.

Il est précisé qu'a lieu une projection grand public tous les 3 mois. La prochaine a lieu le 18 décembre 2010 à Caylus, l'information sera transmise à l'issu de ce comité par mail à l'ensemble des participants.

Ce projet est cohérent avec le plan de développement Leader Midi-Quercy et plus précisément dans la fiche dispositif 331 qui permet de financer les opérations qui développent l'information auprès des acteurs ruraux, notamment dans les domaines économiques et sociaux. 

Projet validé

#### 3. 2 Projet à reprogrammer

#### N°14 Le développement durable et l'économie solidaire en PMQ – Dispositif 331

Maître d'ouvrage : Association Jardin des Gorges de l'Aveyron

COUT TOTAL	Leader	Etat	Conseil Général	Conseil Régional	CC QRGA	Autofinan- cement
11 938.00 €	2 444.44 €	0€	1 500.00 =	€ 0€	500.00 €	7 493.56 €
TTC	20.48%	0%	12.56%	0%	4.19%	62.77%

### Projet inscrit à la mesure 3.4 - $2^{\rm ème}$ programmation Convention Territoriale (2009/2) du 17/06/2009

Voir §1.3 p.3 : \* Dossier à reprogrammer

Ce dossier est donc complet, les cofinancements sont acquis -> Projet validé.

#### 3.3 Projet pour avis d'opportunité

## N°33 Création d'un pôle rural d'accueil d'activités du tertiaire à Molières – Dispositif 321 Maître d'ouvrage : Commune de Molières

COUT TOTAL	Leader	ETAT DDR 2010	Conseil Général	Conseil Régional	Autre	Autofinan- cement top up.
237 497 €	50 000 €	28 375 €	€	47 499 €	#	111 623 €
HT	21.05 %	11.95 %	0%	20 %	0%	47%
	Maximum	Acquis	Sollicité	Sollicité		

#### Projet inscrit à la mesure 3.3 - 4<sup>ème</sup> programmation Convention Territoriale (2010/1) du 27/07/2010

Les cofinancements CG et CR sont sollicités. Plan de financement pas encore finalisé. L'aide affichée du LEADER est le montant maximum pouvant être accordé. Ce dossier est donc incomplet.

M. BELREPAYRE Rémi-Constant précise que ce pôle rural accueillera également l'association ADMR (services à la personne), qui emploie plusieurs dizaines de personnes.

Ce projet rentre bien dans le plan de développement Leader Midi-Quercy et plus précisément dans la fiche dispositif 321 dont un des objectifs est de soutenir la création d'activités innovantes et collectives répondant à une structuration de l'offre de services de proximité et contribuant à l'accueil ou au maintien d'actifs. 

Avis favorable en opportunité

#### $N^{\circ}34$ Mise en œuvre d'une charte « du bien vivre ensemble en Pays Midi Quercy » – Dispositif 321 <u>Maître d'ouvrage :</u> ADR

COUT TOTAL	Leader	ETAT	Conseil Général	Conseil Régional	Autre	Autofinan- cement
15 104 €	7 384.18 €	€	3 020.80 €	3020.80 €	€	1 678.22€
TTC	48.89%	0%	20%	20%	0%	11.11%
			Sollicité	Sollicité		

## Projet inscrit à la mesure 2.4 - $5^{\rm ème}$ programmation Convention Territoriale (2010/2) du 10/12/2010

Les cofinancements CG et CR sont sollicités. Plan de financement pas encore finalisé. Ce dossier obtiendra une aide LEADER si et seulement si l'Association obtient une subvention nationale permettant d'appeler du LEADER. Ce dossier est donc incomplet.

Il est précisé que ce projet sera réalisé grâce à des partenariats divers dont un avec le Lycée technique Clair Foyer de Caussade et qu'il permettra également de promouvoir les productions locales et donc le développement des circuits courts de proximité.

Ce projet rentre bien dans le plan de développement Leader Midi-Quercy et plus précisément dans la fiche dispositif 321 dont un des objectifs est l'amélioration des services au public qui notamment contribuent à une meilleure « intégration » des nouveaux arrivants. 

Avis favorable en opportunité

N°35 **Promotion & développement de l'itinérance équestre durable en Midi-Quercy – Dispositif 313**<u>Maître d'ouvrage : Association Equirando</u>

COUT TOTAL	Leader	Etat FNDS	Conseil Général	Conseil Régional	CCQRGA	Autofinan- cement
42 800.00 €	13 000 €	0€	5 000 €	5 000 €	2 000€	100€
TTC	30.37%	0%	11.68%	11.68%	4.67%	41.59%
			Sollicité	Sollicité	Sollicité	

Projet inscrit à la mesure 3.2 - 5ème programmation Convention Territoriale (2010/2) du 10/12/2010 Les cofinancements sont sollicités. Plan de financement pas encore finalisé. Ce dossier est donc incomplet.

Ce projet rentre bien dans le plan de développement Leader Midi-Quercy et plus précisément dans la fiche dispositif 313 qui prévoit de soutenir la stratégie touristique durable du PMQ par la mise en place d'un séjour touristique écoresponsable autour de l'itinérance équestre. De plus l'impact direct (700 personnes de toute la France en séjour durant une semaine) et indirect (promotion du territoire par ces personnes) permettront d'initier une dynamique de développement de l'itinérance en MQ  $\rightarrow$  Avis favorable en opportunité

N°36 Aménagement de la salle des fêtes en salle de spectacle – Dispositif 321 <u>Maître d'ouvrage :</u> Commune de Saint Antonin Noble Val

COUT TOTAL	Leader	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Autre	Autofinan- cement
232 560 €	50 000 €	27 907 €	47 409 €	50 000€	0€	<b>34</b> 4€
HT	21.50%	12%	20.39%	21.50%	0%	24.61%
	Maximum	Sollicité	Sollicité	Sollicité		

## Projet inscrit à la mesure 5.1 - $5^{\rm ème}$ programmation Convention Territoriale du 10/12/10

Les cofinancements sont sollicités. Plan de financement pas encore finalisé. L'aide affichée du LEADER est le montant maximum pouvant être accordé. Ce dossier est donc incomplet.

Ce projet rentre bien dans le plan de développement Leader Midi-Quercy et plus précisément dans la fiche dispositif 321 dont un des objectifs est de soutenir les actions qui contribuent à une amélioration des services aux publics par une offre d'équipement public exemplaire sur un plan environnemental et répondant à des nouveaux besoins culturel en zone rurale. → Avis favorable en opportunité

#### N°37 Création multiservices Bioule – Dispositif 321

Maître d'ouvrage : Commune de Bioule

COUT TOTAL	Leader	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Autre	Autofinan- cement
273 000 €	50 000 €	54 600 €	54 600 €	54 600 €	0€	9 300 €
HT	18.32%	20%	20%	20%	0%	21.68%
	Maximum	Sollicité	Sollicité	Sollicité		

#### Projet inscrit à la mesure 3.3 - 5<sup>ème</sup> programmation Convention Territoriale (2010/2) du 10/12/10

Les cofinancements sont sollicités. Plan de financement pas encore finalisé. L'aide affichée du LEADER est le montant maximum pouvant être accordé. Ce dossier est donc incomplet.

Ce projet rentre bien dans le plan de développement Leader Midi-Quercy et plus précisément dans la fiche dispositif 321 dont un des objectifs est de soutenir la création d'activités innovantes et collectives répondant à une structuration de l'offre de services de proximité et contribuant à l'accueil ou au maintien d'actifs. De plus le maître d'ouvrage souhaite associer les producteurs locaux (circuits courts de proximité privilégiés) pour l'approvisionnement du commerce et développer du lien social dans le cœur du village.

#### → Avis favorable en opportunité

#### 3.4 Projet de coopération

#### 1 projet de coopération validé

## N° C1 **Coopé Culture – Dispositif 421**<u>Maître d'ouvrage : SMPMQ</u>

COUT TOTAL	Leader	Conseil Général	Conseil Général	Conseil Régional	Conseil Régional	Autofinan- cement
23 308 €	12 819.40 €	3 500 €	621 €	3 325 €	1 080 €	1 962.60€
НТ	55%	15.02%	2.66%	14.27%	4.63%	8.42%

## Projet inscrit à la mesure 2.2 - 4<sup>ème</sup> programmation Convention Territoriale (2010/1) du 27/07/2010 et inscrit dans le schéma culturel de territoire du 06/04/2010.

Le projet de coopération s'inscrit bien dans le prolongement de la stratégie du territoire : responsabilité environnementale, rigueur et professionnalisation dans la gestion des projets, viabilité des structures, pérennisation des emplois, attractivité du territoire. Le programme de formation sur l'éco responsabilité des projets culturels incite ainsi à favoriser les circuits courts et les ressources locales, les économies d'énergie, la gestion des déchets, une gouvernance partagée, une communication « responsable » et donc le développement des pratiques multimédias et TIC. Le Pays Midi-Quercy s'impliquera également sur la question de l'emploi culturel traitée par le PNR des Causses du Quercy.

Ce dossier est complet, les cofinancements sont acquis,  $\rightarrow$  **Projet validé**.

#### 1 projet de coopération pour avis d'opportunité

#### N° C2 Coopération Tourisme durable – Dispositif 421

Maître d'ouvrage : SMPMQ

COUT TOTAL	Leader	Conseil Général	Conseil Général	Etat	Autres	Autofinan- cement
48 266 €	26 546. €					
НТ	55%	Sollicité	Sollicité			

Les cofinancements sont sollicités. Plan de financement pas encore finalisé. Ce dossier est donc incomplet.

Ce projet de coopération s'inscrit dans la continuité des objectifs de la mesure 313 du programme leader Midi-Quercy. Il prolonge et renforce la politique tourisme durable du Pays Midi-Quercy qui s'appuie sur les richesses culturelles et naturelles du territoire. Il permet par la coopération avec d'autres territoires de générer un volume d'offre touristique suffisant et cohérent. Ce projet tend ainsi à qualifier l'économie touristique rurale du pays Midi-Quercy en la positionnant sur le marché de l'écotourisme et du tourisme durable sur une destination touristique plus cohérente. 

Avis favorable en opportunité

9

#### **Projets sans suite**

#### Rencontres Métiers Emplois et Territoires – Dispositif 331

Maître d'ouvrage : Association MCEF

COUT TOTAL	Leader	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	CC QC	Autofinan- cement
17 800.00 €	8 811.00 €	0.00 €	0.00 €	4 209.00 €	<b>30</b> .00€	1 780.00€
НТ	49.50%	0%	0%	23.65 %	16.85%	10%

→ Le maître d'ouvrage a pu réaliser l'opération avec les crédits d'Etat et de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais affectés à la MCEF/MDE du Pays Midi-Quercy.

#### **Projets sans suite**

#### Développement des Universités Occitanes 2010 – Dispositif 323E

Maître d'ouvrage : Association Lenga Viva

COUT TOTAL	Leader	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Autre	Autofinan- cement
35 350.00 €	10 605.00 €	6 000.00 €	8 000.00 €	0€	000€	9 780.00€
TTC	49.50%	0%	0%	0%	2.83%	27.57%

#### 4- Informations diverses

A l'issu de ce Comité de Programmation, 33 dossiers sont validés, environ **502 092 € de fonds européens LEADER Midi-Quercy** auront été programmés (soit environ 28% de l'enveloppe dédiée au PMQ), représentant un coût global d'opérations de 1 527 189 €.

Ci après en annexe, suivi de la maquette financière.

M. DARBOIS Philippe évoque la nouvelle possibilité au GAL de créer une nouvelle mesure 413-351 permettant de financer des projets qui ne répondent pas aux objectifs des mesures retenues dans notre plan de développement.

Il évoque également la possibilité de modifier la fiche mesure 323B.

Il présente également très brièvement l'outil MIPYDEL

Ces informations seront approfondies lors d'un prochain Comité LEADER MQ.

Avant de clôturer ce comité, Sabine MARTIN évoque une piste de projet de création de logements pour les apprentis (Ci-joint en annexe la fiche projet élaborée par Mme MARTIN).

Mme VERDIER Jocelyne (élue Chambre Métiers) estime qu'il y a en effet un souci pour loger des jeunes apprentis.

Mme ROLAND Ofélia (CG 82) rappelle qu'une action « logement+apprentissage » avec des communes du PMQ a été présentée lors du précédent Contrat de Pays qui n'a pas donné lieu à beaucoup de demande (Caylus et Montricoux).

M.COLINET René suggère d'associer les PIJ (Point information jeunesse) à la réflexion car le BIJ a abordé cette question récemment.

Il est également suggéré d'informer la MCEF/MDE du PMQ car cela peut rentrer dans le champ de sa compétence.

# ANNEXES

- 1 Suivi de la maquette financière
- Piste pour un nouveau Projet : Fiche projet de création de logements pour les apprentis
- 3 Feuille de présence